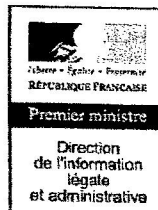


**ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS**



DILA
CN=DILA -
SIGNATURE-03.OU=000-
2
1300091860011,C=DILA-
.C=FR
75015 Paris
2016-04-27 16:52:54

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 954 - page 60

60 - Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne.

OFFICE CULTUREL DE COMPIEGNE.

Objet : création de liens entre les associations culturelles, la ville de Compiègne et tout organisme ou collectivité ; la mise en commun rationnelle de moyens entre les adhérents ; propositions à la ville, tant sur les équipements que sur les activités culturelles ; la promotion des activités culturelles sous toutes ses formes ; l'accès à une information experte et dispositifs d'aide innovants ; le soutien administratif et l'intermédiation pour l'utilisation des équipements municipaux et intercommunaux, y compris pour le dépôt de demandes en la matière auprès de la Ville de Compiègne et de l'ARC (ou l'entité de substitution) pour le compte des adhérents.

Siège social : 34, rue Pierre Sauvage, 60200 Compiègne.

Date de la déclaration : 19 avril 2016.

Association : OFFICE CULTUREL DE COMPIEGNE.

Identification R.N.A. : W603003509

No d'annonce : 954

Parue : 30/04/2016

No de parution : 29160018

Département (Région) : Oise (Picardie)

Lieu parution : Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne.

Type d'annonce : ASSOCIATION/CREATION

Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. OFFICE CULTUREL DE COMPIEGNE. *Objet* : création de liens entre les associations culturelles, la ville de Compiègne et tout organisme ou collectivité ; la mise en commun rationnelle de moyens entre les adhérents ; propositions à la ville, tant sur les équipements que sur les activités culturelles ; la promotion des activités culturelles sous toutes ses formes ; l'accès à une information experte et dispositifs d'aide innovants ; le soutien administratif et l'intermédiation pour l'utilisation des équipements municipaux et intercommunaux, y compris pour le dépôt de demandes en la matière auprès de la Ville de Compiègne et de l'ARC (ou l'entité de substitution) pour le compte des adhérents. *Siège social* : 34, rue Pierre Sauvage, 60200 Compiègne. *Date de la déclaration* : 19 avril 2016.

Le Directeur de l'information légale et administrative : Bertrand MUNCH